

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE DELLYS

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et décret du 16 août 1901

Section Languedoc-Roussillon



BUREAU SECTION L-R :

Président : **Pierre TOMAS**(56)

Secrétaire : **Jean-Marie LEBLOND**(54)

Trésorier : **Alain PERRIER**(55)



St-Gély-du-Fesc le 11 octobre 2015.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE FIN D'ETE A PERPIGNAN LE 1^{er} OCTOBRE 2015

Chers (es) amis (es) gadzarts,

Nous avons compté sur une plus importante participation à l'occasion de cette rencontre amicale de, pratiquement, fin d'année. Mais nous devons hélas constater de nombreuses défections que nous comprenons. Nous nous sommes cependant retrouvés à 22 participants et nous les remercions d'avoir pris un peu de leur temps pour venir nous rejoindre, et déguster une anisette Cristal Liminana, tout en palabrant de divers sujets comme d'habitude entre copains, qui ne se sont pas revu depuis quelques mois.

Nous avons tous appréciés la qualité du menu et particulièrement le Baba façon Jean-Claude, qui nous a été présenté par le chef en personne, et qui a été applaudi comme il se doit.

Nous nous sommes séparés vers 16h 30 non sans un brin de nostalgie, car le temps passe vite et chacun sais bien que les années nous réservent parfois des surprises pas toujours très gaies. Donc nous espérons nous revoir pour le congrès au joli mois de mai 2016.

LES PRESENTS :

CACCIUTTOLO Antoine (1956) et Madame, CAPUTO Antoine (40), CIOMEI Yves (57) et Madame, DUMAY Henri (57), LEBLOND Jean-Marie (54) et Madame, LEBLOND Pierre, Alain (56) et Madame, MARTORELL Jean-Jacques (55), PAUL Gérard (56) et Madame, PAULET Marc (57) et Madame, PERRIER Alain (55) et Madame, TISSOT Jacques (56) et Madame, TOMAS Pierre (56) et Madame, VONFELDT Michel (57),

LES ABSENTS EXCUSES :

DAVID Marcel (38), PEREZ Gilbert (52), PONS Albert (prof), GIRARD Alexandre (symp), ROSELLO Francis (54). BORDONE Charles (45) CARRIERE Guy (44), GRIMALDI Jean-Paul (symp), LEBLOND Gérard (59), MOURE Gaby (38), PLANEILLE René (55), KORMAN Yves (57)

Nouvelles des sections :

- Du VAR : leur AG s'est tenue le 12 octobre au Brusç, le CR en cours.
- De Nice, Pierre DARNAUD quitte la côte pour raison familiale, et un nouveau bureau devra être élu à la prochaine AG 2016.
- Du bureau nationale : vous devez avoir reçu le bulletin soit par Internet, soit par courrier postal.

NB : La cotisation est toujours de 20€. Alors les retardataires faites plaisir à notre trésorier Alain PERRIER, et régularisez votre participation à votre association en lui expédiant votre chèque. Merci.

.....*Coupon réponse à découper et nous retourner en y joignant votre chèque, si nécessaire*.....

[Rappel cotisations 2014 et, ou 2015 pour les retardataires](#)

L'association vit et perdure grâce à nos cotisations. Si vous avez oublié de nous la faire parvenir, soyez remerciés de vous mettre à jour. Amicalement.

Nom : Prénom : Promo:.....

N.bre de cotisation (s)x 20 € =.....€ Pour année(s) 2014 (et ou) 2015 *
TOTAL =.....€ (* rayer la mention inutile)

NB : Règlement à effectuer par chèque libellé à AAE Dellys à expédier chez Alain PERRIER









